
REQUÊTE CITOYENNE

Concernant l'éclairage aux DEL de la piste piétonnière / cyclable longeant les boulevards Marguerite Bourgeoys et Île-des-Sœurs à L'Île-des-Sœurs

Présentée au maire et conseillers de l'arrondissement Verdun

Le 1er mars 2016

Monsieur le Maire et membres du conseil,

L'éclairage DEL a finalement été installé dans les nouveaux lampadaires situés le long de la piste cyclable bordant les boulevards Île-des-Sœurs et Marguerite Bourgeoys. Depuis, le ciel et les habitations avoisinantes sont éblouis par une forte lumière blanche, bleutée, diffusée par d'intenses ampoules blanches DEL (4000 K), plus du double de l'intensité réellement nécessaire et c'est carrément agressant ! Les lampadaires de type phare projettent un flux lumineux dans toutes les directions et font en sorte que *4% des rayons éclairent la piste cyclable, le reste de l'éclairage se perd dans l'environnement et contribue à faire de la pollution lumineuse, c'est inacceptable ! * Source : CP01-36N LED 48-S1306043-R1

De l'intérieur des maisons, on a l'impression d'avoir un «spotlight» braqué en plein visage. De plus, il s'agit d'un éclairage froid qui ne s'harmonise pas du tout avec les éclairages environnants qui sont doux et chauds. L'ensemble est aussi très dysharmonieux, ce qui contribue grandement à réduire la qualité de vie du quartier. Une piste cyclable ne requiert pas l'éclairage d'une autoroute ou d'une piste d'atterrissage ! C'est un non-sens qu'il soit plus puissant que l'éclairage de la rue !

La ville de Verdun répond que ce type d'éclairage améliore le confort et la sécurité... Vraiment? Pour ce qui est du confort, je dirais qu'il augmente plutôt le niveau de stress des résidents sans parler des problèmes de santé potentiels liés à cette forte lumière bleutée. Quant à l'argument de sécurité évoqué, le seul fait d'installer des lampadaires munis d'un éclairage "normal" améliore déjà de façon appréciable la sécurité.

J'ai discuté avec plusieurs voisins qui sont, eux aussi, fortement incommodés et irrités par cette situation qui peut pourtant être améliorée. La solution est simple: il suffirait de remplacer les ampoules DEL blanches (4000 K) par des ampoules DEL ambrées (1800 K) à éclairage plus doux et beaucoup plus adapté. Le résultat serait en harmonie avec le quartier, sécuritaire pour les utilisateurs de la piste cyclable, plus paisible et agréable pour les résidents et meilleur pour la faune, la flore et la qualité du ciel étoilé.



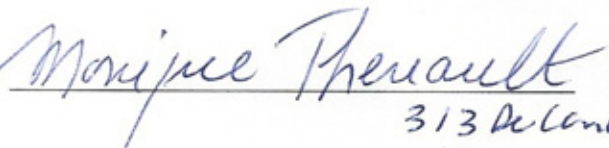


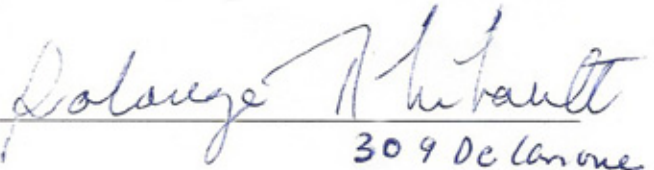

Nous demandons que les lampadaires DEL installés le long de la piste piétonnière /cyclable longeant les boulevards Marguerite Bourgeoys et Île-des-Sœurs soient éteints jusqu'à ce qu'une solution d'éclairage se conformant aux normes du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) soit mise en place.

Pour les appareils d'éclairage destinés aux aires piétonnière / cyclable et les parcs, l'article 11 de la norme BNQ (permettant de contrer la pollution lumineuse) prévoit une température de couleur maximale de 1800 K ayant une composante maximale de lumière bleue de 5%.

La solution devra aussi prévoir un équipement d'éclairage qui :

- est certifié « Dark Sky » par l'IDA
- diffuse les rayons au sol selon la distribution « Type I » de l'IESNA
- n'éblouit pas les terrains ni les façades des résidences
- respecte l'avis et les recommandations de la Direction de la santé publique (les DEL ambrées seraient sans doute acceptables)
- engendre un éclairage sécuritaire, accueillant et reposant

Nous vous prions respectueusement d'agir dans les plus bref délais et de rendre publique votre solution durable afin de résoudre une situation intolérable pour les riverains et l'environnement.

 311 De Lanoue	 313 De Lanoue
 313 De Lanoue	 323 de Lanoue
 317 De Lanoue	 309 De Lanoue
 311 De Lanoue	

ANNEXE 1



Deux rangées de lampadaires rapprochés où la lumière s'additionne. L'éclairage de la piste cyclable est plus puissant que l'éclairage de la rue, c'est un vrai non sens !



(Notre installation pour dormir la nuit)
Deux stores blancs en dessous + un rideau en coton blanc (épais) + deux rideaux en toile opaque (un côté noir, l'autre côté blanc) utilisés en photographie pour bloquer complètement l'éclairage... et la lumière pénètre encore par le haut des rideaux la nuit...



(Vue de notre plafond de cuisine LA NUIT)
Le lampadaire phare de la piste cyclable éclaire notre plafond de cuisine, la lumière se rend jusqu'au plafond de l'entrée principale.



Une super ambiance cet été sur la terrasse !
(vue de l'intérieur)

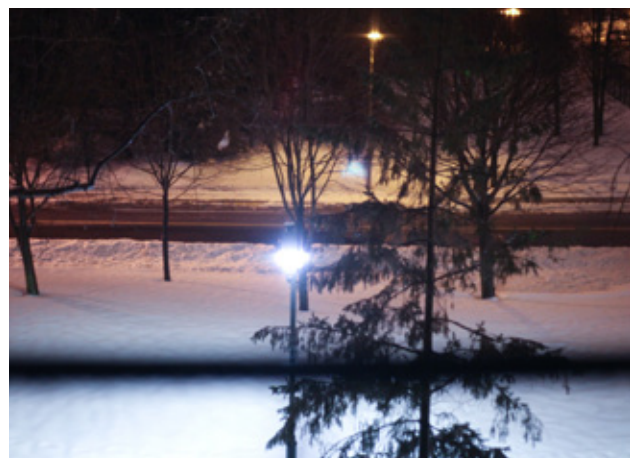
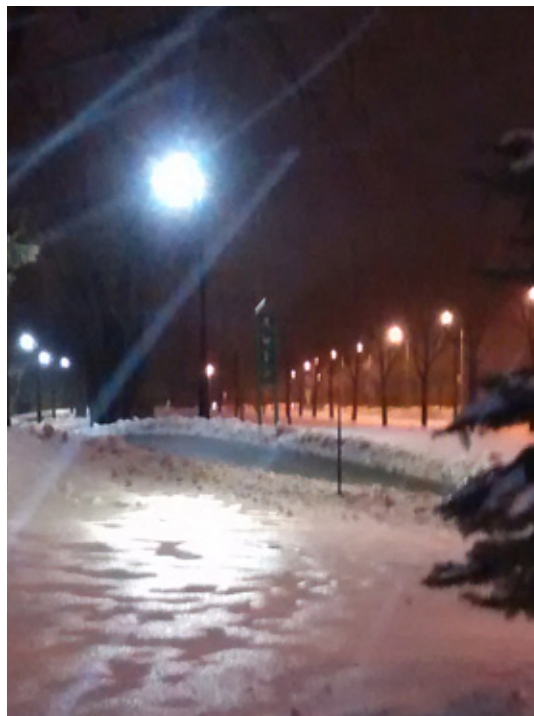


Photo prise de nuit, mais que veut-on éclairer à tout prix ?

ANNEXE 2



(vue de l'intérieur) Un gros «spot blanc» à 57 pieds de la fenêtre, éclaire beaucoup plus que 3 mètres de piste cyclable. Étant située sur un coin, j'en ai au moins un par fenêtre, dans la cuisine, la chambre à coucher et la salle de bains...



La neige réfléchit la lumière exactement comme un miroir, ce qui accentue grandement l'effet de cette forte lumière blanche 4000 K.



L'éclairage blanc (aveuglant) des ampoules DEL 4000 K contraste avec le bel éclairage doux du secteur, il contribue à réduire la qualité de vie des résidents.



La lumière intrusive provenant des lampadaires phares, éclaire nos terrains et l'intérieur de nos résidences le soir et la nuit. C'est carrément agressant !

ANNEXE 3

Sherbrooke dit non au DEL blanc

(Etienne Ranger, Le Droit, 24 octobre 2015)

Alors que la Ville de Gatineau s'apprête à passer à un éclairage DEL blanc, la Ville de Sherbrooke, elle, entre autres inquiète des effets potentiels d'une telle luminosité sur la santé de sa population, a décidé de faire les choses autrement.

Sherbrooke est allée jusqu'à modifier sa réglementation municipale, l'an passé, pour s'empêcher de s'approvisionner en ampoules DEL blanche pour l'éclairage de ses rues et de ses bâtiments. Une telle décision allait complètement à contre-courant de l'industrie mondiale de la lumière et de ses efforts de lobbying. La sensibilité des élus de Sherbrooke face à la pollution lumineuse n'est pas nouvelle, et elle n'a pas d'abord été motivée par ses impacts sur la santé, explique David Seminario, chef de la division des lignes chez Hydro Sherbrooke. Sherbrooke a intégré, il y a près de 10 ans, la «Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic». Des efforts étaient donc déjà en place afin de modifier l'éclairage urbain dans le but de réduire la pollution lumineuse et préserver l'intégrité du ciel si importante pour les recherches menées par l'Observatoire du Mont-Mégantic.

Mais quand, en 2013, le géant Philips a annoncé qu'il cessait la production de lampe au sodium et qu'il faisait passer toute sa production au DEL, «ce fut l'onde de choc», affirme M. Seminario. Ce dernier explique qu'il est bien connu que le DEL blanc est le pire ennemi du ciel étoilé. La Ville de Sherbrooke a embauché un consultant externe afin de développer un devis technique qui allait permettre à la Ville de forcer la main de son fournisseur. Philips a donc commencé à produire du DEL ambre, une lumière qui, contrairement au DEL blanc, ne fait pas disparaître les étoiles.

«Notre premier réflexe a été de protéger l'intégrité du ciel, mais rapidement les composantes sur la santé ont compté dans la balance pour le conseil municipal, explique M. Seminario. Je ne suis pas médecin, mais il est prouvé que le bleu dans la lumière DEL blanche peut causer des problèmes. Il y a suffisamment d'études sur les risques potentiels pour la santé pour qu'on préfère aller vers le DEL ambre.»

L'aspect de la santé a cependant été relégué au second plan dans le discours public du conseil municipal de Sherbrooke pour expliquer les coûts du DEL ambre de 25% supérieurs à ceux du DEL blanc. «Ce n'était pas nécessaire et c'est tant mieux, indique M. Seminario. Les gens comprennent déjà l'importance de protéger le ciel étoilé ici. Ce n'était pas nécessaire de leur expliquer l'effet de la lumière blanche sur la production de mélatonine. Les gens sont déjà immunisés à toutes ces menaces ambiantes contre leur santé. Le citoyen n'aurait pas suivi.»

La ville de Verdun pourrait s'inspirer de cet exemple et se positionner comme avant-gardiste et modèle de développement durable, en disant NON au DEL blanc. (au grand bonheur des citoyens de Verdun)

« Verdun doit être un modèle de développement durable! » Monsieur Jean-François Parenteau

Source : Facebook, 14 décembre 2015

« Ce que je veux vraiment, c'est de positionner Verdun comme avant-gardiste. Je veux aller plus loin que ce qui se fait dans les autres arrondissements, être plus imagitatif. » Monsieur Jean-François Parenteau

Source : Le Messenger de Verdun, 6 janvier 2016

ANNEXE 4

Exemple de solution créative

(Eindhoven, Pays-Bas) L'éclairage de la piste cyclable Van Gogh démontre qu'on n'a pas besoin d'un éclairage d'autoroute pour éclairer une piste cyclable sécuritaire. Une faible intensité suffit amplement.



<https://www.studioroosegaarde.net/project/van-gogh-path/>

Je vous invite à consulter le lien de la firme studioroosegaarde. Elle songe à implanter cette technologie dans d'autres pays, peut-être qu'avec un peu de chauffage en dessous... Un bon exemple qu'avec de la créativité et une vision tournée vers l'avenir, on peut éclairer autrement et de façon spectaculaire !